

# Mairie de Plancher-Bas



Haute-Saône

Affaire suivie par Zina Guemazi  
Tél : 03.84.23.13.39  
Mail : [zguemazi.mairie@orange.fr](mailto:zguemazi.mairie@orange.fr)

Plancher-Bas, le 12 décembre 2022.

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous inviter à la prochaine réunion du conseil municipal qui se tiendra : **Lundi 19 décembre 2022 à 18h en salle du conseil - Mairie.**

L'ordre du jour est le suivant :

1. Informations diverses.
2. Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 21 septembre 2022.
3. Engagement des dépenses d'investissement à hauteur de 25 % du BP 2021 en investissement.
4. Décision modificative 1.
5. Modification indemnités élus
6. Renouvellement de la convention avec le cabinet ADVEN
7. Assiette des coupes pour l'année 2023.
8. Application du régime forestier pour la parcelle VC 32.
9. Cession à titre gracieux de la parcelle 1642 Monsieur SPARAPAN.
10. Nouvelle convention intérim 2023-2025 avec le CDG70 et convention « emploi et compétences » 2023 – 2025 avec le CDG70.
11. Renouvellement contrat d'entretien marquage routier.
12. Création de trottoirs Rue Pasteur (en face école du Mont)
13. Demande de subvention au CD70 pour rénovation intérieure de l'école primaire
14. Demande de subventions au CD70, au titre de 2023, pour les travaux de voiries :
  - a. Bordures de trottoirs.
  - b. Voiries rurales.
  - c. Voiries communales.
  - d. Amendes de police.
15. Rénovation de l'école primaire.
16. Demande de subvention Etat - DETR et DSIL :
  - a. Aménagement de sécurité et création de trottoirs Rue du Tacot,
  - b. Aménagement de sécurité et création de trottoirs ue Pasteur
  - c. Aménagement de sécurité le long de la rue des carrières et rue des écorces : barrières de sécurité au-dessus de la rive.
  - d. Rénovation intérieure de la salle des fêtes
  - e. Rénovation intérieure de l'école primaire
17. Subvention à la fanfare.
18. Questions diverses.

Luc SENGLER

Maire de Plancher-Bas

